

**SOCIETE MAURITANIENNE D'ÉLECTRICITE  
CELLULE CHARGÉE DES MARCHES  
COMMISSION DES MARCHES D'INVESTISSEMENT (CMI)**

**Procès-verbal n°30/CMI/2022 du 06/12/2022**

.....

L'an deux mille vingt-deux et le six décembre à **12 heures TU**, la Commission des Marchés d'Investissement de la SOMELEC s'est réunie sous la présidence de son Président, M. Cheikh Abdellahi BEDDA, Directeur Général, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

|           |   |
|-----------|---|
| <b>IV</b> | <b>Examen et approbation du Rapport d'évaluation des propositions financières relatives à la Demande de proposition pour le recrutement d'un ingénieur conseil chargé de l'actualisation des études de faisabilité de l'APD et du DAO des travaux d'une ligne 90 kV entre Kiffa et Sélibaby et postes associés.</b> |
|-----------|---|

**Décisions**

Après délibérations, la commission a pris la décision suivante :

**« Elle approuve le rapport d'évaluation présenté par la sous-commission d'évaluation et autorise la négociation avec ARTELIA qui est classé premier, le montant de la proposition financière est de 540 000 Euro et le délai est de 5 mois. »**